

**CONSEIL MUNICIPAL – 7 février 2019**

- **ORDRE DU JOUR : Etude du compte administratif 2018 - Projet 2019 - Conformité RGPD - Convention sève bouleau - Convention parapentes - Achat tracteur communal - Prises EP - Questions diverses ...**

**PRÉSENTS** : Christophe GUILLET – Sophie LAJARA – Marie-Claude RAVAZ – Evelyne CARRIER – Lucien BONNOD – Claude JACQUEMET - Jean-Philippe BOUVARD

**ABSENTS/EXCUSES** : Martine LAPOUSSIÈRE – Anthony RAVAZ – Guy DUROCHAT – Aurélien MERLOZ

**SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Evelyne CARRIER

Le Conseil adopte le compte-rendu du 08/11/2018.

Rappel CM du 27/11/18 : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

CM du 20/12/18 : Intégration de la Communauté de communes du Plateau d'Hauteville à Haut-Bugey Agglomération – gouvernance au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Fixation et répartition des sièges de Conseillers communautaires.

**Etude du compte administratif 2018**

Monsieur le Maire explique qu'il présentera le compte administratif 2018 en détail compte par compte, en même temps que l'étude du budget 2019.

**Fonctionnement (par chapitre) :**

Chapitre	Libellé	Budget 2018	Réalisé CA 2018
<b>DEPENSES</b>			
011	Charges à caractère générale	109800.00	101638.90
012	Charges de personnel	52700.00	52669.66
014	Atténuations de produits	15300.00	15165.00
023	Virement section investissement	85315.40	
65	Autres charges gestion courante	50550.00	50469.83
66	Charges financières	6000.00	5857.13
67	Charges exceptionnelles	50.00	38.95
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>319715.40</b>	<b>225839.47</b>
<b>RECETTES</b>			
002	Excédent antérieur reporté	88915.40	
013	Atténuations de charges	2500.00	2332.00
70	Produits des services	9700.00	14287.52
73	Impôts et taxes	79500.00	82390.14
74	Dotations et participations	95000.00	113550.00
75	Autres produits gestion courante	44100.00	33026.00
77	Produits exceptionnels	0.00	1101.97
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>319715.40</b>	<b>246687.63</b>

Les recettes – les dépenses génèrent un excédent de 20848.16 € pour 2018 en fonctionnement et un excédent cumulé (avec la reprise de l'excédent reporté) de **109763.56 €**.

**Investissement (par chapitre) :**

Chapitre	Libellé	Budget 2018	Réalisé CA 2018
<b>DEPENSES</b>			
001	Déficit inv reporté	69119.94	
16	Emprunts	29910.00	29906.44
204	Subv. d'équipement versées	4100.00	4021.72
21	Immo corporelles	108405.40	51365.73
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>211535.34</b>	<b>85293.89</b>

<b>RECETTES</b>			
021	Virement de la section fonct.	85315.40	
10	Dotations fonds divers	48151.11	35975.61
13	Subventions	53602.00	22603.17
204	Subv. D'équipement versées	0.00	277.40
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>211535.34</b>	<b>82522.67</b>

Les recettes – les dépenses génèrent un déficit de 2771.22 € pour 2018 en investissement et un déficit cumulé (avec la reprise du déficit reporté) de **71891.16 €**.

Compte-tenu de l'excédent de fonctionnement de **109763.56 €** et du déficit d'investissement de **71891.16 €**, nous disposons de **37872.24 €**.

### **Projet 2019**

Le conseil envisage d'inscrire au budget 2019 les opérations suivantes par ordre de priorité :

1. gîte de séjour (mobilier - peinture) : RAR factures 2019
2. tracteur + abri
3. création du nouveau gîte dans l'appartement communal
4. rénovation bac de la Couche
5. reprise toiture église
6. Le remplacement de la chaudière de la mairie (réserve seulement en prévision)
7. prise EP pour illumination
8. terrassement MARPA (pas d'inscription budgétaire : opération neutre si nécessaire avec DM)

### **Conformité RGPD**

Pour se mettre en conformité avec le Règlement Général européen sur la Protection des Données, il faut désigner un délégué à la protection des données. Haut Bugey Agglomération propose aux communes de passer un marché public permettant de désigner un DPO mutualisé. Pour cela, le Conseil délibère et autorise le Maire à signer la convention.

D'autre part, pour information, le Maire a signé un contrat pour 5 ans avec la Sté BuroCom pour la mise en place d'une Ged E-GEIDE Standard sur l'ordinateur de la mairie afin de sauvegarder et sécuriser les données informatiques. Le coût est de 78 € HT par mois.

D'autre part, la mairie insérera dans le prochain bulletin info du village un coupon-réponse à rendre en mairie pour l'utilisation et la publications des données personnelles des administrés.

### **Convention sève bouleau**

La convention pour le prélèvement de la sève de bouleau en forêt communale d'Evosges arrive à échéance et Mr FAGOT (ONF) propose de la renouveler. Il propose de demander une redevance annuelle de 1000 € (au lieu de 900 €). Le Conseil donne son accord.

### **Convention parapentes**

Les Ailes du Bugey nous ont adressé une convention tripartite à leur retourner signée si le Conseil est d'accord. L'Association propose un loyer de 500 € et souhaite que HBA leur verse une subvention de 400 € (3è partie). Elle souhaite que le terrain soit ouvert sans restriction aux personnes pratiquant le vol libre, dès lors qu'elles sont en possession d'une RC aérienne. Le Conseil n'est pas contre une entente mais refuse de signer ladite convention car souhaite que ce soit la commune d'Evosges, propriétaire, qui rédige une convention avec ses propres clauses et fera un courrier à HBA dans ce sens.

### **Achat tracteur communal**

Mr le Maire a rencontré les commerciaux des vendeurs de matériels agricoles des alentours.

En plus de l'achat éventuel d'un tracteur, il faut lui prévoir un abri à côté adossé à l'atelier.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte par nécessité, d'acquérir un tracteur d'occasion.

Mr le Maire demande à Claude JACQUEMET d'étudier les devis reçus.

Concernant l'abri, selon la taille du tracteur, il pourrait peut-être rentrer dans l'atelier.

Concernant le chauffeur, Pascal BOUZIGE, employé communal, ne peut pas faire le déneigement puisqu'il est préférable d'avoir le permis poids lourds. Il faut donc un entrepreneur pour pouvoir le payer sur factures. Mr le Maire va proposer à Jacky GOYET. Il y a également Gilles DUCLOS qui est volontaire.

### **Prises EP**

Si le Conseil souhaite rajouter des illuminations, il faut au préalable installer des prises sur les poteaux. Le SIEA s'occupe des travaux. Le coût est de : 370 € la 1<sup>ère</sup> prise puis 120 € les suivantes. La question est reportée au vote du budget 2019.

### **Questions diverses**

- La glace formée sur l'étang étant fragile, des panneaux seront installés pour interdire son accès.
- Mr le Maire va relancer les Pompiers pour une formation aux gestes de 1<sup>er</sup> secours.
- Le SIEA lance l'opération ISOL'01 qui consiste à faire l'inventaire des bâtiments communaux qui ont des combles à isoler en vue d'apporter une aide technique et financière aux communes qui seront éligibles.
- La cérémonie du 6 février aura lieu le samedi 9 février 2019 à 11h45.
- Le prochain Conseil Municipal est prévu le 28/03/2019 à 20h00.

